


Fusion TF1-M6 : l'Arcom disait oui, mais l'Arcep disait non

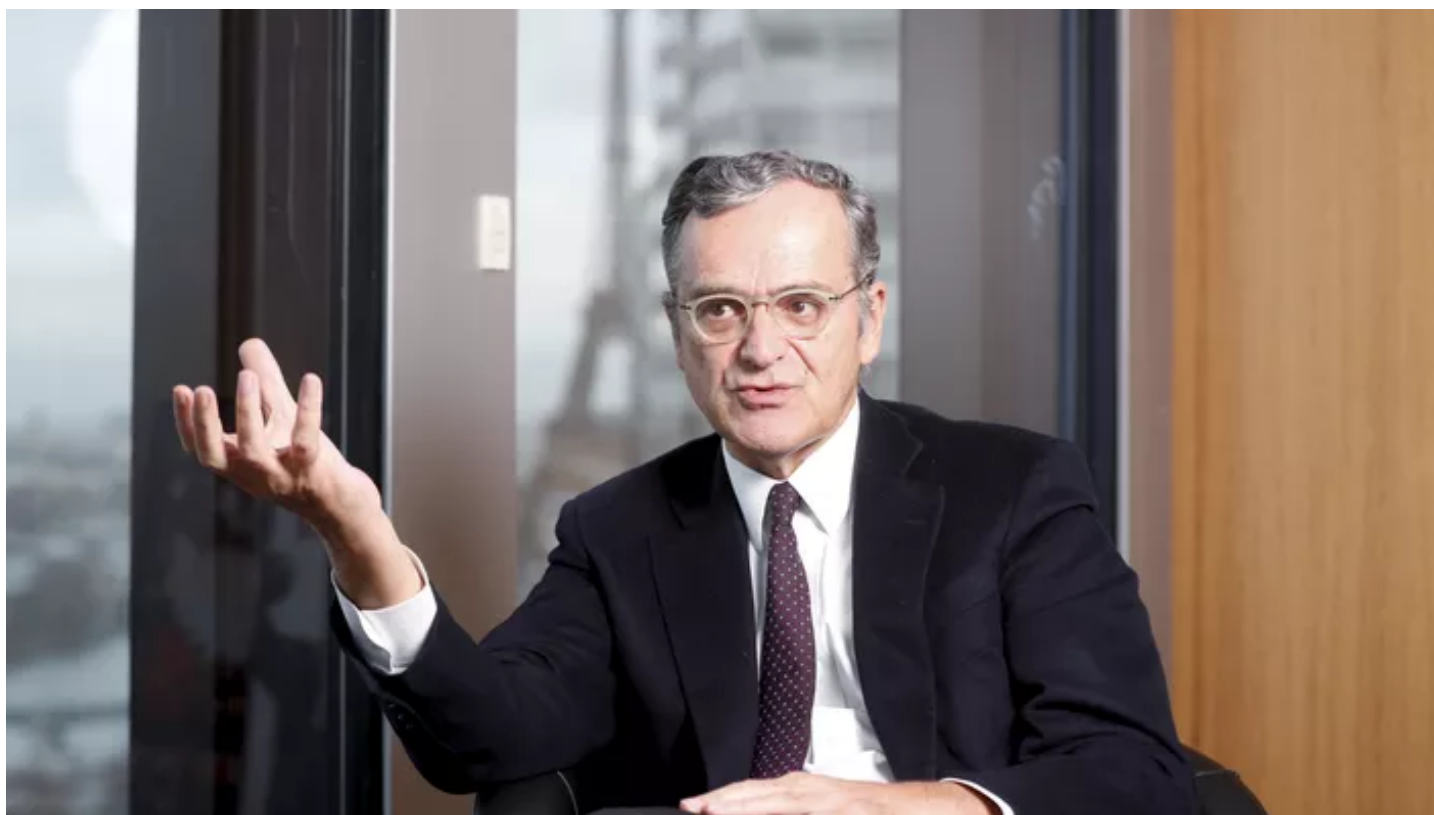
Par Enguérand Renault

Publié il y a 24 minutes,

Mis à jour il y a 11 minutes

Écouter cet article 

00:00/03:21 



Roch-Olivier Maistre, proutident de l'Arcom. Sébastien Soriano/Le Figaro

Les deux régulateurs des médias et des télécoms ont publié leurs analyses de la fusion qui a secoué le PAF.

Quelques jours après l'annonce de la fin du projet de fusion entre TF1 et M6, les deux régulateurs, l'Arcom (ex CSA) pour l'audiovisuel et l'Arcep, pour les télécoms ont rendu public les avis qu'ils avaient rédigé pour éclairer la décision de l'autorité de la concurrence.

Les analyses des deux régulateurs ont des tonalités bien différentes. Si l'Arcom envisage l'opération au regard des mutations profondes du secteur avec l'apparition des plateformes numériques américaines, l'Arcep est sans appel. Pour elle, le marché de la télévision reste largement dominant dans les usages et tout regroupement aurait un impact négatif sur les relations entre les diffuseurs (TF1 et M6) et les opérateurs télécoms qui distribuent les chaînes et les services associés (My TF1 et M6 Play).

Dans ses conclusions, l'Arcom semble adhérer à l'analyse développée par TF1 et M6 *«Le projet de création d'un nouvel ensemble réunissant les activités des groupes TF1 et Métropole Télévision (M6) est inédit à plusieurs titres. Il s'inscrit d'abord dans le contexte de mutations industrielles profondes et structurelles. Engagées avec les changements technologiques initiés par l'avènement d'internet, ces mutations sont amplifiées par l'arrivée, plus récente, de nouveaux acteurs numériques de taille mondiale (notamment les services de médias à la demande et les plateformes de partage de vidéos) sur les marchés audiovisuels. Toute la chaîne de valeur, depuis les marchés amont de l'acquisition, jusqu'à la distribution et la diffusion du signal, s'en trouve impactée».*

Le gendarme de l'audiovisuel concède que *«ces mutations mettent les acteurs historiques au défi de faire évoluer leur modèle*

éditorial, et, à cet égard, d'accroître leurs investissements.

Ces investissements s'imposent alors que, face à la baisse de la durée d'écoute individuelle (DEI) et au vieillissement des téléspectateurs et des auditeurs, les ressources publicitaires stagnent».

À VOIR AUSSI - TF1 et M6 annoncent l'abandon de leur projet de fusion

«La télévision demeure aujourd'hui un média puissant»

Mais pour autant, l'Arcom ne se montre pas totalement favorable à la fusion en l'état actuel du marché. Tout d'abord d'un point de vue concurrentiel, il écrit *«alors que la télévision demeure aujourd'hui un média puissant, qui assure une couverture de la population incomparable, l'opération créerait un groupe occupant une position exceptionnelle face à des chaînes concurrentes, aux audiences fragmentées, qui peinent à assurer leur équilibre économique et à trouver leur modèle dans le contexte du défi numérique qu'elles subissent également».*

Surtout, elle souligne les effets sur le marché publicitaire et celui des acquisitions de droits audiovisuels. *«Le projet de prise de contrôle de M6 par Bouygues est en effet susceptible de produire des effets notables, bien que d'ampleur variable, sur les marchés publicitaires, de l'édition et de la distribution, ainsi que sur les marchés de l'acquisition de programmes, sur lesquels, malgré l'émergence de pressions concurrentielles nouvelles, les parties continuent aujourd'hui à jouer un rôle central.»*

De son côté, l'Arcep s'embarrasse de moins de circonvolutions et se montre plus directe dans ses conclusions. *«Pour l'ensemble des raisons évoquées précédemment, l'opération, si elle est autorisée, est susceptible de faire peser des risques sur le marché de la fourniture d'accès à internet, au détriment des utilisateurs. L'Autorité considère par conséquent nécessaire qu'elle s'accompagne d'un certain nombre d'engagements de la part des parties.»*

À VOIR AUSSI - Médias: Xavier Niel hostile au projet de fusion TF1-M6